

**Pour qui ?**

⇒ Pour les personnes présentant une conduite addictive, en demande de soutien

**Pour quoi ?**

- ⇒ Pour amorcer une réflexion et un questionnement
- ⇒ Pour éviter les ruptures dans les parcours de soin
- ⇒ Pour soutenir une prise en charge médico-psycho-sociale

**Comment ça fonctionne ?**

- ⇒ Une liste de psychologues libéraux, proposant différentes approches.
- ⇒ Une orientation par secteur géographique
- ⇒ Possibilité d'intervention à domicile
- ⇒ Les honoraires sont payés directement au psychologue par le DICAdd13.
- ⇒ Jusqu'à 6 séances prises en charge

**Qui peut en faire la demande ?**

- ⇒ Tous les professionnels pour leurs publics présentant une problématique addictive.
- ⇒ Toute personne présentant une problématique addictive.

**Addictions et cancers**

- ⇒ Un partenariat avec l'ILHUP pour bénéficier de 10 séances de soutien psychologique

 04 88 92 70 13

 [contact@dicadd13.fr](mailto:contact@dicadd13.fr)

Pour évaluer avec vous cette orientation